

## SOMMES-NOUS À L'ABRI DU VOL D'IDENTITÉ?

L'omniprésence de la technologie a fait gravement augmenter les risques du vol d'identité. Aucune société, même les plus réputées, n'est à l'abri d'une éventuelle atteinte à la sécurité de leurs données. Pensons au géant « Target » qui a confirmé l'an dernier que les comptes de carte de crédit ou de débit de quelque 40 millions de ses clients américains avaient possiblement été compromis par une attaque informatique.

Voici quelques conseils qui peuvent diminuer le risque.

Soyez prudent lorsque vous communiquez des renseignements personnels. Si quelqu'un vous appelle ou vous envoie un courriel pour vous demander des renseignements personnels, déclinez poliment. Trouvez plutôt les coordonnées de l'entreprise, numéro de téléphone ou site internet, et communiquez directement avec elle pour vous assurer qu'il ne s'agit pas d'une demande frauduleuse.

Vous recevez du courrier à la maison? Pensez à verrouiller votre boîte aux lettres. Déchiquetez vos factures et autres documents financiers lorsque vient le temps de s'en défaire et gardez sous clefs vos renseignements personnels et données de compte.

Vous êtes membre de réseaux sociaux? Attention à ce que vous dévoilez! Lorsque vous remplissez un profil en ligne, ne fournissez pas de renseignements personnels importants, comme par exemple votre état matrimonial,

vos date de naissance ou votre adresse.

N'acceptez jamais la demande d'amitié d'une personne que vous ne connaissez pas, l'invitation pourrait venir d'un robot destiné à accéder à vos renseignements personnels et aux comptes de vos amis. Méfiez-vous aussi des sondages et des jeux en ligne, ils visent souvent à compiler des données au nom d'un tiers.

Réagissez si votre enfant se fait offrir une carte de crédit!

Appelez les agences d'évaluation du crédit pour leur demander si un dossier de solvabilité a été ouvert en son nom. Si c'est le cas, dénoncez la fraude et exigez que le compte de votre enfant soit gelé jusqu'à ce qu'il soit plus vieux. Les fraudeurs utilisent des faire-part de naissance pour ouvrir frauduleusement des comptes, lesquels peuvent passer inaperçus pendant des années.

Soyez plus malin qu'eux!

Portez attention à vos comptes bancaires. Faites des vérifications périodiques, assurez-vous de la légitimité de toutes vos transactions. La plupart des institutions financières annulent les transactions si vous prouvez qu'elles sont frauduleuses. Vous pouvez aussi commander votre rapport de crédit que les trois grandes agences d'évaluation du crédit (Experian, Equifax, Trans-Union) sont légalement tenus de vous fournir sans frais.

Pour de plus amples renseignements reliés à vos besoins en assurance vol d'identité, nous vous invitons à communiquer avec votre gestionnaire de portefeuille chez Vézina. Avec ses connaissances, il sera en mesure de vous prodiguer les meilleurs conseils quant au choix d'assurance s'adaptant le mieux à votre situation et ainsi protéger ce qui compte pour vous.

